

Charmoille le 21 décembre 2020

Chers proches de nos résidents,

Au vu de l'évolution de la propagation du coronavirus dans le canton du Jura, le Gouvernement jurassien a adopté vendredi dernier de nouvelles mesures concernant les visites en EMS, valables dès à présent et jusqu'au 4 janvier, sous réserve de fermeture exceptionnelle de l'établissement en cas d'apparition du Covid dans nos murs. Celles-ci modifient légèrement le processus mis en place actuellement, notamment pour le **nombre de visiteurs autorisés** par résident : **la limite de 2 personnes est supprimée**, ce qui permet à chaque résident d'avoir un **contact avec qui que ce soit parmi ses proches**. Cependant, le Gouvernement limite le nombre de personnes autorisées dans le même espace, ce qui nous contraint à **maintenir la limite actuelle de 1 visiteur par résident et par jour, durant une heure au maximum**. Par ailleurs, les repas ou collations ne pourront pas être servis en cafétéria pour les visiteurs, et nos résidents ne pourront pas se rendre dans leurs familles pour les fêtes de Noël.

Pour mémoire, les règles de visites sont les suivantes :

- chaque visiteur doit prendre auparavant **rendez-vous entre 9h30 et 11h30 au numéro 032/462. 01.17**; **ATTENTION** : les réservations pour les jours fériés à venir ne seront prises que jusqu'au 24 et au 31 décembre le matin ; merci de prendre vos dispositions de manière à **réserver à temps** vos rendez-vous ;
- les visites peuvent avoir lieu **entre 14h00 (première arrivée) et 17h30 (dernier départ)** ;
- les visiteurs se présenteront **masqués à l'entrée du Foyer** quelques minutes avant l'heure prévue, et un personnel dédié les accueillera et les aidera à accomplir les formalités administratives et sanitaires dictées par les règles cantonales ;
- les visiteurs prendront ensuite place à la cafétéria où le résident les rejoindra ;
- **aucune consommation** ne sera servie ni autorisée à la cafétéria ;
- il est impératif que les visiteurs **gardent le masque en permanence**. Nous nous réservons le droit de limiter voire interdire les visites aux personnes qui ne respecteraient pas les règles sanitaires.

Pour la semaine du 04 au 08 janvier 2021, nous vous prions de prendre note que les réservations seront prises au numéro de téléphone ci-dessus, mais **uniquement l'après-midi de 14h00 à 16h00**.

Cette période de fête ne ressemblera donc pas à celles que nous avons vécues et elle aura un goût tout particulier. Néanmoins, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour nos résidents afin de leur assurer un cadre de vie non seulement sécurisé du point de vue sanitaire mais aussi agréable par les animations que nous leur proposons. Vous pouvez d'ailleurs consulter

notre page <https://fondation-les-cerisiers.ch/index.php/galeries> où vous pourrez apprécier des échos de la fête de Noël que nous avons organisée dans les différents services la semaine dernière ou encore de la visite de Saint-Nicolas le 06 décembre, pour ne citer que quelques-unes des activités récentes.

La situation sera réévaluée en fonction de l'évolution de la situation dans et hors de nos murs et des modifications des règles fixées par le Canton. Comme depuis le début de la crise, nous vous tiendrons informés d'un changement de pratique. Par ailleurs, **nous vous remercions de communiquer rapidement aux proches de votre résident et à vos proches ces nouvelles directives** car nous sommes dans l'impossibilité de contacter tout le monde.

En restant à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, chers proches de nos résidents, nos plus cordiales salutations et vous adressons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année ainsi que pour 2021.

FONDATION LES CERISIERS



Jean-Paul Nussbaumer